# REPUBLIQUE FRANÇAISE

# **Commune - Commune de SAINT-GENIES BELLEVUE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21310484700016

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE TOULOUSE COURONNE EST

M. 14

Budget primitif voté par nature

BUDGET: Budget communal (3)

**ANNEE 2021** 

<sup>(1)</sup> Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

<sup>(2)</sup> A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

 $<sup>\</sup>hbox{(3) Indiquer le budget concern\'e: budget principal ou libell\'e du budget annexe.}\\$ 

# **Sommaire**

I - Informations générales (6) A - Informations statistiques, fiscales et financières B - Modalités de vote du budget 5 II - Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Sections 6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres 7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 11 B2 - Balance générale du budget - Recettes 13 III - Vote du budget A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses 15 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes 17 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 19 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 21 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 22 IV - Annexes (7) A - Eléments du bilan A1 - Présentation croisée par fonction (1) Sans Objet A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 40 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 41 Sans Objet A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 45 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme Sans Objet A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet A4 - Etat des provisions Sans Objet A5 - Etalement des provisions Sans Objet A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 46 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 47 A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Objet A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) Sans Objet A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3) Sans Objet A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3) Sans Objet A8 - Etat des charges transférées Sans Objet A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4) 48 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 50 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet B1.5 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet Sans Objet B1.6 - Etat des engagements reçus B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5) 51 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale Sans Objet C - Autres éléments d'informations C1 - Etat du personnel 52 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4) Sans Objet C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement 55 C3.2 - Liste des établissements publics créés Sans Objet C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe Sans Objet C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe Sans Objet D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures D1 - Décision en matière de taux de contributions directes 56 D2 - Arrêté et signatures 57

- (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	Commune de SAINT-GENIES BELLEVUE	BP
31484	Budget communal	2021

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) : Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	2 515

Potentiel fisca	et financier (1)	Valeurs par hab.	Moyennes nationales du	
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate	
1 670 533,00	1 870 991,00	656,66	882,54	

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)	
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	699,01	0,00	
2	Produit des impositions directes/population	426,71	0,00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	689,86	0,00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	493,44	0,00	
5	Encours de dette/population	339,34	0,00	
6	DGF/population	108,97	0,00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	54,44 %	0,00 %	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	106,12 %	0,00 %	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	71,53 %	0,00 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	49,19 %	0,00 %	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

<sup>(1)</sup> II s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

<sup>(2)</sup> Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

<sup>(3)</sup> Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ....... du ......).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

#### **FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>∏</b> → 0 <	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 763 000,00	1 735 000,00
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R T	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
S	KEI OKTE (2)	0,00	28 000,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	1 763 000,00	1 763 000,00
		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	779 611,58	636 827,35
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	566 000,00	303 000,00
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif)
T S	(2)	0,00	405 784,23
الناء	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 345 611,58	1 345 611,58
-		TOTAL	
	TOTAL DU BUDGET (3)	3 108 611,58	3 108 611,58

<sup>(1)</sup> Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

<sup>(2)</sup> A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donnel leu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

<sup>(3)</sup> Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

## **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	523 300,00	0,00	528 900,00	528 900,00	528 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	923 000,00	0,00	957 000,00	957 000,00	957 000,00
014	Atténuations de produits	20 300,00	0,00	26 400,00	26 400,00	26 400,00
65	Autres charges de gestion courante	233 210,00	0,00	225 440,00	225 440,00	225 440,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	1 699 810,00	0,00	1 737 740,00	1 737 740,00	1 737 740,00
66	Charges financières	15 990,00	0,00	15 260,00	15 260,00	15 260,00
67	Charges exceptionnelles	7 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	1 722 800,00	0,00	1 758 000,00	1 758 000,00	1 758 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL		1 722 800,00	0,00	1 763 000,00	1 763 000,00	1 763 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 763 000,00

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR +
		précédent (1)				vote)
013	Atténuations de charges	12 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	258 800,00	0,00	252 300,00	252 300,00	252 300,00
73	Impôts et taxes	1 034 965,00	0,00	1 073 165,00	1 073 165,00	1 073 165,00
74	Dotations et participations	407 735,00	0,00	377 235,00	377 235,00	377 235,00
75	Autres produits de gestion courante	9 300,00	0,00	9 300,00	9 300,00	9 300,00
	Total des recettes de gestion courante	1 722 800,00	0,00	1 735 000,00	1 735 000,00	1 735 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles de fonctionnement	1 722 800,00	0,00	1 735 000,00	1 735 000,00	1 735 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	Total des recettes d'ordre de fonctionnement			0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 722 800,00	0,00	1 735 000,00	1 735 000,00	1 735 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 28 000,00 =

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 763 000,00

#### Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	5 000,00
--	----------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<sup>(1)</sup> Cf. Modalités de vote I-B.

<sup>(2)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<sup>(3)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (6) Solde de l'opération *DF 023* + *DF 042 RF 042* ou solde de l'opération *RI 021* + *RI 040 DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	ll ll
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

# **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
		budget précédent (1)	(2)			( 1111 1111,
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	12 500,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 564 500,00	566 000,00	675 000,00	675 000,00	1 241 000,00
	Total des dépenses d'équipement	1 577 000,00	566 000,00	689 000,00	689 000,00	1 255 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	75 048,17	0,00	83 211,58	83 211,58	83 211,58
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	75 048,17	0,00	83 211,58	83 211,58	83 211,58
45	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	1 652 048,17	566 000,00	772 211,58	772 211,58	1 338 211,58
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		7 400,00	7 400,00	7 400,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		7 400,00	7 400,00	7 400,00
	TOTAL	1 652 048,17	566 000,00	779 611,58	779 611,58	1 345 611,58

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 345 611,58

# RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	687 500,00	303 000,00	187 700,00	187 700,00	490 700,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	887 500,00	303 000,00	187 700,00	187 700,00	490 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	68 000,00	0,00	177 000,00	177 000,00	177 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	284 383,70	0,00	259 727,35	259 727,35	259 727,35
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	352 883,70	0,00	436 727,35	436 727,35	436 727,35
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 240 383,70	303 000,00	624 427,35	624 427,35	927 427,35
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		7 400,00	7 400,00	7 400,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
Total o	les recettes d'ordre d'investissement	0,00		12 400,00	12 400,00	12 400,00
	TOTAL	1 240 383,70	303 000,00	636 827,35	636 827,35	939 827,35

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	405 784,23
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 345 611,58

#### Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	5 000,00

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \ DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	528 900,00		528 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	957 000,00		957 000,00
014	Atténuations de produits	26 400,00		26 400,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	225 440,00		225 440,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68 71 022	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3) Dépenses imprévues	15 260,00 5 000,00 0,00	0,00 0,00 5 000,00 0,00	15 260,00 5 000,00 5 000,00 0,00 0,00
023	Virement à la section d'investissement	-,	0,00	0,00
Dér	penses de fonctionnement – Total	1 758 000,00	5 000,00	1 763 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 763 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	83 211,58	0,00	83 211,58
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 241 000,00		1 241 000,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	14 000,00	0,00	14 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	7 400,00	7 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dé	penses d'investissement – Total	1 338 211,58	7 400,00	1 345 611,58

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 345 611,58

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	23 000,00		23 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	252 300,00		252 300,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 073 165,00		1 073 165,00
74	Dotations et participations	377 235,00		377 235,00
75	Autres produits de gestion courante	9 300,00	0,00	9 300,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
F	Recettes de fonctionnement – Total	1 735 000,00	0,00	1 735 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	28 000,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 763 000,00

INVESTISSEMENT Opérations réelles (1) Opérations d'ordre (2) **TOTAL** 10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068) 177 000,00 177 000,00 0,00 13 Subventions d'investissement 490 700,00 0,00 490 700,00 15 Provisions pour risques et charges (4) 0,00 0.00 16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non 0,00 0,00 0,00 budgétaires) 18 Compte de liaison : affectat° (BA,régie) 0.00 0.00 (6) 20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) 0,00 7 400,00 7 400,00 204 Subventions d'équipement versées 0,00 0,00 0,00 21 Immobilisations corporelles 0,00 0,00 0,00 22 Immobilisations reçues en affectation 0,00 0.00 0.00 (7) 23 Immobilisations en cours 0,00 0,00 0,00 0,00 26 Participations et créances rattachées 0,00 0,00 27 Autres immobilisations financières 0,00 0,00 0,00 28 Amortissement des immobilisations 5 000,00 5 000.00 29 Prov. pour dépréciat° immobilisations (4) 0,00 0,00 39 Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4) 0,00 0,00 45... Opérations pour compte de tiers (5) 0,00 0,00 0,00 481 Charges à rép. sur plusieurs exercices 0,00 0,00 49 Prov. dépréc. comptes de tiers (4) 0,00 0,00 59 Prov. dépréc. comptes financiers (4) 0,00 0,00 3... Stocks 0,00 0,00 0,00 021 Virement de la sect° de fonctionnement 0,00 0,00 024 Produits des cessions d'immobilisations 0,00 0,00 Recettes d'investissement - Total 667 700,00 12 400,00 680 100,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	405 784,23
	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	259 727,35
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 345 611,58

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	523 300,00	528 900,00	528 900,00
60611	Eau et assainissement	5 500,00	6 000,00	6 000,00
60612	Energie - Electricité	90,000,00	95 000,00	95 000,00
60622	Carburants	5 000,00	5 000,00	5 000,00
60623	Alimentation	90 000,00	90 000,00	90 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	600,00	600,00	600,00
60631	Fournitures d'entretien	9 000,00	9 000,00	9 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	15 000,00	15 000,00	15 000,00
60633	Fournitures de voirie	4 000,00	6 000,00	6 000,00
60636	Vêtements de travail	3 000,00	4 000,00	4 000,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6065	Livres, disques, (médiathèque)	7 300,00	7 500,00	7 500,00
6067	Fournitures scolaires	7 400,00	7 800,00	7 800,00
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	5 000,00	5 000,00
611	Contrats de prestations de services	70 000,00	70 000,00	70 000,00
6132	Locations immobilières	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6135	Locations mobilières	9 000,00	6 000,00	6 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	20 000,00	15 000,00	15 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61524	Entretien bois et forêts	8 000,00	6 000,00	6 000,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 000,00	4 000,00	4 000,00
6156	Maintenance	32 000,00	40 000,00	40 000,00
6161	Multirisques	7 800,00	8 600,00	8 600,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 500,00	600,00	600,00
6226	Honoraires	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6228	Divers	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	3 000,00	3 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6236	Catalogues et imprimés	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6247	Transports collectifs	4 000,00	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	2 000,00	2 000,00
6262	Frais de télécommunications	8 000,00	10 000,00	10 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	700,00	700,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	13 700,00	13 500,00	13 500,00
6288	Autres services extérieurs	10 000,00	5 000,00	5 000,00
63512	Taxes foncières	5 000,00	5 100,00	5 100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	923 000,00	957 000,00	957 000,00
6331	Versement mobilité	11 000,00	11 600,00	11 600,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 800,00	5 300,00	5 300,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	10 600,00	11 000,00	11 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 700,00	1 800,00	1 800,00
6411	Personnel titulaire	508 000,00	523 000,00	523 000,00
6413	Personnel non titulaire	90 000,00	84 000,00	84 000,00
64162	Emplois d'avenir	2 000,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	12 000,00	32 000,00	32 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	97 000,00	97 000,00	97 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	148 000,00	151 000,00	151 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	4 000,00	4 500,00	4 500,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	23 000,00	24 000,00	24 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	200,00	200,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	6 200,00	5 600,00	5 600,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 200,00	2 600,00	2 600,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 500,00	1 400,00	1 400,00
014	Atténuations de produits	20 300,00	26 400,00	26 400,00
739211	Attributions de compensation	300,00	6 400,00	6 400,00
733211	· ·	20 000,00	20 000,00	20 000,00
739211	Fonds perequation ress. com. et intercom			225 440,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom  Autres charges de gestion courante	233 210.00	225 440 no i	
739223 <b>65</b>	Autres charges de gestion courante	233 210,00 64 000.00	225 440,00 69 000 00	
739223 <b>65</b> 6531	Autres charges de gestion courante Indemnités	64 000,00	69 000,00	69 000,00
739223 <b>65</b> 6531 6532	Autres charges de gestion courante Indemnités Frais de mission	64 000,00 2 000,00	69 000,00 2 000,00	69 000,00 2 000,00
739223 <b>65</b> 6531 6532 6533	Autres charges de gestion courante Indemnités Frais de mission Cotisations de retraite	64 000,00 2 000,00 3 000,00	69 000,00 2 000,00 3 000,00	69 000,00 2 000,00 3 000,00
739223 <b>65</b> 6531 6532	Autres charges de gestion courante Indemnités Frais de mission	64 000,00 2 000,00	69 000,00 2 000,00	69 000,00 2 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
65548	Autres contributions	72 600,00	63 200,00	63 200,00
657362	Subv. fonct. CCAS	11 500,00	10 000,00	10 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	30 410,00	29 340,00	29 340,00
65888	Autres	2 000,00	2 000,00	2 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL =	DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	1 699 810,00	1 737 740,00	1 737 740,00
66	Charges financières (b)	15 990,00	15 260,00	15 260,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	15 990,00	15 260,00	15 260,00
67	Charges exceptionnelles (c)	7 000,00	5 000,00	5 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	7 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
Т	OTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e	1 722 800,00	1 758 000,00	1 758 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	0,00	5 000,00	5 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL DE	S PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	5 000,00	5 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
7	OTAL DES DEPENSES D'ORDRE	0,00	5 000,00	5 000,00
	ES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre)	1 722 800,00	1 763 000,00	1 763 000,00

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 763 000,00

# Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote I-B.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

<sup>(6)</sup> Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

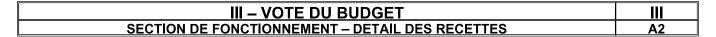
<sup>(7)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

<sup>(8)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

<sup>(9)</sup> Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(10)</sup> Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<sup>(11)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	12 000,00	23 000,00	23 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	11 000,00	23 000,00	23 000,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	1 000,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	258 800,00	252 300,00	252 300,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	1 400,00	1 000,00	1 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	70 000,00	74 000,00	74 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	180 000,00	170 000,00	170 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	1 400,00	1 300,00	1 300,00
73	Impôts et taxes	1 034 965,00	1 073 165,00	1 073 165,00
73111	Impôts directs locaux	1 034 965,00	1 073 165,00	1 073 165,00
74	Dotations et participations	407 735,00	377 235,00	377 235,00
7411	Dotation forfaitaire	205 156,00	203 280,00	203 280,00
74121	Dotation de solidarité rurale	36 469,00	36 620,00	36 620,00
74127	Dotation nationale de péréquation	35 285,00	34 156,00	34 156,00
744	FCTVA	1 658,00	682,00	682,00
74718	Autres participations Etat	20 000,00	9 700,00	9 700,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	70 000,00	80 000,00	80 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	2 304,00	2 797,00	2 797,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	26 863,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	10 000,00	10 000,00	10 000,00
75	Autres produits de gestion courante	9 300,00	9 300,00	9 300,00
752	Revenus des immeubles	5 800,00	5 800,00	5 800,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	3 500,00	3 500,00	3 500,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	1 722 800,00	1 735 000,00	1 735 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 722 800,00	1 735 000,00	1 735 000,00
	= a+b+c+d			
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
-	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 722 800,00	1 735 000,00	1 735 000,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	28 000,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 763 000,00

# Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote I-B.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

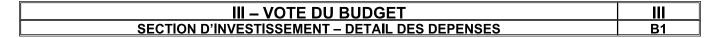
<sup>(6)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

<sup>(7)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

<sup>(8)</sup> Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(9)</sup> Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

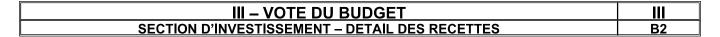
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	12 500,00	14 000,00	14 000,00
2041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	12 500,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	14 000,00	14 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
11	Opération d'équipement n° 11 (5)	123 600,00	279 000,00	279 000,00
13	Opération d'équipement n° 13 (5)	164 000,00	137 000,00	137 000,00
14	Opération d'équipement n° 14 (5)	295 000,00	40 000,00	40 000,00
15	Opération d'équipement n° 15 (5)	0,00	0,00	0,00
17	Opération d'équipement n° 17 (5)	8 000,00	10 000,00	10 000,00
18	Opération d'équipement n° 18 (5)	132 900,00	52 000,00	52 000,00
19	Opération d'équipement n° 19 (5)	2 000,00	147 000,00	147 000,00
20	Opération d'équipement n° 20 (5)	0,00	0,00	0,00
21	Opération d'équipement n° 21 (5)	32 000,00	10 000,00	10 000,00
22	Opération d'équipement n° 22 (5)	0,00	0,00	0,00
23	Opération d'équipement n° 23 (5)	0,00	0,00	0,00
24	Opération d'équipement n° 24 (5)	0,00	0,00	0,00
28	Opération d'équipement n° 28 (5)	777 000,00	0,00	0,00
29	Opération d'équipement n° 29 (5)	0,00	0,00	0,00
30	Opération d'équipement n° 30 (5)	0,00	0,00	0,00
31	Opération d'équipement n° 31 (5)	30 000,00	0,00	0,00
32	Opération d'équipement n° 32 (5)	0,00	0,00	0,00
35	Opération d'équipement n° 35 (5)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 577 000,00	689 000,00	689 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	75 048,17	83 211,58	83 211,58
1641	Emprunts en euros	70 048,17	78 211,58	78 211,58
16871	Dette - Etat et établissements nationaux	5 000,00	5 000,00	5 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	75 048,17	83 211,58	83 211,58
Tota	I des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	1 652 048,17	772 211,58	772 211,58
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
040	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	7 400,00	7 400,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	5 200,00	5 200,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	2 200,00	2 200,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	7 400,00	7 400,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 652 048,17	779 611,58	779 611,58

	·
RESTES A REALISER N	I-1 (11) 566 000,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICI	PE (11) 0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUM	ULEES 1 345 611,58

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



13 Sut 1321 Sut 1322 Sut 1323 Sut 1332 Am 1341 D.E 1342 Am 16 Em 1641 Em 16871 Det 16873 Det 20 Imn 204 Sut 21 Imn 22 Imn	by b	0,00 687 500,00 310 000,00 32 700,00 344 800,00 0,00 0,00 200 000,00 200 000,00 0,00	0,00  187 700,00  52 000,00  32 700,00  103 000,00  0,00  0,00  0,00  0,00  0,00  0,00  0,00  0,00  0,00  0,00  0,00  0,00  0,00  0,00	0,00  187 700,00  52 000,00  32 700,00  103 000,00  0,00  0,00  0,00  0,00  0,00  0,00  0,00  0,00  0,00
1321 Sub 1322 Sub 1323 Sub 1332 Am 1341 D.E 1342 Am 16 Em 1641 Em 16871 Det 16873 Det 20 Imn 204 Sub 21 Imn 22 Imn	by. non transf. Etat, établ. nationaux by. non transf. Régions by. non transf. Départements bendes de police transférables E.T.R. non transférable bendes de police non transfér	310 000,00 32 700,00 344 800,00 0,00 0,00 0,00 200 000,00 200 000,00 0,00	52 000,00 32 700,00 103 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	52 000,00 32 700,00 103 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
1322 Sub 1323 Sub 1332 Am 1341 D.E 1342 Am 16 Em 1641 Em 16871 Det 16873 Det 20 Imn 204 Sub 21 Imn 22 Imn	by. non transf. Régions by. non transf. Départements nendes de police transférables E.T.R. non transférable nendes de police non transférable nerunts et dettes assimilées (hors 165) nprunts en euros tte - Etat et établissements nationaux ttes - Départements mobilisations incorporelles (sauf 204) byentions d'équipement versées mobilisations corporelles	32 700,00 344 800,00 0,00 0,00 0,00 200 000,00 200 000,00 0,00	32 700,00 103 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	32 700,00 103 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
1323 Sut 1332 Am 1341 D.E 1342 Am 16 Em 1641 Em 16871 Det 16873 Det 20 Imn 204 Sut 21 Imn 22 Imn	by. non transf. Départements nendes de police transférables E.T.R. non transférable nendes de police non transférable nendes de police non transférable nerunts et dettes assimilées (hors 165) nprunts en euros tte - Etat et établissements nationaux ttes - Départements mobilisations incorporelles (sauf 204) byentions d'équipement versées mobilisations corporelles	344 800,00 0,00 0,00 0,00 200 000,00 200 000,00 0,00	103 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	103 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
1332 Am 1341 D.E 1342 Am 16 Em 1641 Em 16871 Det 16873 Det 20 Imn 204 Sut 21 Imn 22 Imn	nendes de police transférables E.T.R. non transférable nendes de police non transférable nerunts et dettes assimilées (hors 165) nprunts en euros tte - Etat et établissements nationaux ttes - Départements mobilisations incorporelles (sauf 204) bventions d'équipement versées mobilisations corporelles	0,00 0,00 0,00 200 000,00 200 000,00 0,00	0,00 0,00 0,00 <b>0,00</b> 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 <b>0,00</b> 0,00 0,00
1341 D.E 1342 Am 16 Em 1641 Em 16871 Det 16873 Det 20 Imn 204 Sut 21 Imn 22 Imn	E.T.R. non transférable nendes de police non transférable nprunts et dettes assimilées (hors 165) nprunts en euros tte - Etat et établissements nationaux ttes - Départements mobilisations incorporelles (sauf 204) bventions d'équipement versées mobilisations corporelles	0,00 0,00 200 000,00 200 000,00 0,00 0,0	0,00 0,00 <b>0,00</b> 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 <b>0,00</b> 0,00 0,00
1342 Am  16 Em  1641 Em  16871 Det  16873 Det  20 Imm  204 Sut  21 Imm  22 Imm  23 Imm	nendes de police non transférable reprunts et dettes assimilées (hors 165) reprunts en euros tte - Etat et établissements nationaux ttes - Départements mobilisations incorporelles (sauf 204) bventions d'équipement versées mobilisations corporelles	0,00 200 000,00 200 000,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 <b>0,00</b> 0,00 0,00
16         Em           1641         Em           16871         Det           16873         Det           20         Imn           204         Sut           21         Imn           22         Imn           23         Imn	nprunts et dettes assimilées (hors 165) nprunts en euros tte - Etat et établissements nationaux ttes - Départements mobilisations incorporelles (sauf 204) bventions d'équipement versées mobilisations corporelles	200 000,00 200 000,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	<b>0,00</b> 0,00 0,00
1641 Em 16871 Det 16873 Det 20 Imn 204 Sut 21 Imn 22 Imn 23 Imn	nprunts en euros tte - Etat et établissements nationaux ttes - Départements mobilisations incorporelles (sauf 204) bventions d'équipement versées mobilisations corporelles	200 000,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00
16871 Det 16873 Det 20 Imm 204 Sut 21 Imm 22 Imm 23 Imm	tte - Etat et établissements nationaux ttes - Départements mobilisations incorporelles (sauf 204) bventions d'équipement versées mobilisations corporelles	0,00 0,00 <b>0,00</b>	0,00 0,00	0,00
16873 Det 20 Imn 204 Sub 21 Imn 22 Imn 23 Imn	ttes - Départements mobilisations incorporelles (sauf 204) bventions d'équipement versées mobilisations corporelles	0,00	0,00	
20 Imr 204 Sut 21 Imr 22 Imr 23 Imr	mobilisations incorporelles (sauf 204) bventions d'équipement versées mobilisations corporelles	0,00		
204 Sut 21 Imr 22 Imr 23 Imr	bventions d'équipement versées mobilisations corporelles	<del>                                     </del>	0,00	0,00
21 Imr 22 Imr 23 Imr	mobilisations corporelles	0,00		0,00
22 Imn 23 Imn			0,00	0,00
23 Imn	mobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
	mobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
1.0	Total des recettes d'équipement	887 500,00	187 700,00	187 700,00
10 Dot	tations, fonds divers et réserves	352 383,70	436 727,35	436 727,35
10222 FC	TVA	48 000,00	157 000,00	157 000,00
10226 Tax	xe d'aménagement	20 000,00	20 000,00	20 000,00
1068 Exc	cédents de fonctionnement capitalisés	284 383,70	259 727,35	259 727,35
138 Aut	tres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165 Dér	pôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18 Cor	mpte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26 Par	rticipat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Aut	tres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024 Pro	oduits des cessions d'immobilisations	500,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	352 883,70	436 727,35	436 727,35
Total des	s recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	1 240 383,70	624 427,35	624 427,35
021 Vire	rement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
	érat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	5 000,00	5 000,00
28041482 Sub	bv.Cne : Bâtiments, installations	0,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL DES P	RELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	5 000,00	5 000,00
041 Ope	érations patrimoniales (9)	0,00	7 400,00	7 400,00
2031 Fra	nis d'études	0,00	5 200,00	5 200,00
2032 Fra	nis de recherche et de développement	0,00	2 200,00	2 200,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	0,00	12 400,00	12 400,00
TOTAL DES RE (= T		1 240 383,70	636 827,35	12 700,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	303 000,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	405 784,23
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 345 611,58

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote, I-B.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(6)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

<sup>(7)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

<sup>(8)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(9)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<sup>(10)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11 (1) LIBELLE : ECOLES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	910 020,94	a 99 000,00	279 000,00	b 279 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 567,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	1 567,20	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	422 383,32	99 000,00	279 000,00	279 000,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	123 534,84	94 000,00	25 000,00	25 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	174 938,32	3 000,00	224 000,00	224 000,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	38 162,01	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	29 126,99	0,00	24 000,00	24 000,00	0,00
2184	Mobilier	50 403,28	2 000,00	6 000,00	6 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 217,88	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	486 070,42	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	486 070,42	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
-	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 19 700,00
13	Subventions d'investissement	0,00	19 700,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	18 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	1 700,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-358 300,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

### OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 13 (1) LIBELLE : BATIMENTS DIVERS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	345 816,45	a 140	137 000,00	b 137 000,00	b 0,00
			000,00			
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	244 938,00	140 000,00	137 000,00	137 000,00	0,00
2111	Terrains nus	4 034,20	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	83 093,34	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	143 550,53	140 000,00	82 000,00	82 000,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	2 732,92	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00
2184	Mobilier	9 793,78	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 733,23	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	100 878,45	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	100 878,45	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	OTAL RECETTES AFFECTEES	c 29 000,00	d 34 000,00
13	Subventions d'investissement	29 000,00	34 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	14 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	9 000,00	1 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	20 000,00	19 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-214 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

# OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 14 (1) LIBELLE : VOIRIE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	854 940,16	a 220 000,00	40 000,00	b 40 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	11 144,33	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	11 144,33	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	729 616,02	220 000,00	40 000,00	40 000,00	0,00
2111	Terrains nus	5 705,28	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 676,14	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	574 085,74	220 000,00	40 000,00	40 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	73 743,22	0,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	69 368,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	1 892,55	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	3 145,09	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	114 179,81	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	104 028,81	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo.	10 151,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	incorp.					

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 20 000,00	d 34 000,00
13	Subventions d'investissement	20 000,00	34 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	20 000,00	34 000,00
1332	Amendes de police transférables	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-206 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

 $<sup>(5) \</sup> Lorsque \ l'opération \ d'équipement \ est \ présentée \ pour \ information, \ seules \ ces \ deux \ colonnes \ sont \ renseignées.$ 

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15 (1) LIBELLE : TERRAIN

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	405 344,90	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	405 344,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	405 344,90	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

### OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17 (1) LIBELLE : COMPLEXE SPORTIF

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	105 282,67	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	105 282,67	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	69 523,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	430,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	34 922,03	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	406,64	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
_	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-10 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

# OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18 (1) LIBELLE : MAIRIE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	814 936,15	a 65 000,00	52 000,00	b 52 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	84 449,07	30 000,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	58 771,11	20 000,00	0,00	0,00	0,00
2032	Frais de recherche et de développement	2 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	20 035,54	10 000,00	0,00	0,00	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	3 442,42	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	698 387,26	35 000,00	52 000,00	52 000,00	0,00
2111	Terrains nus	418 180,58	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	1 764,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	23 289,31	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	12 552,49	8 000,00	11 000,00	11 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	3 318,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	25 275,46	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	60 809,32	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	20 750,93	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	60 744,30	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	44 730,34	22 000,00	27 000,00	27 000,00	0,00
2184	Mobilier	25 444,42	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 528,11	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	32 099,82	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	32 099,82	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
1	OTAL RECETTES AFFECTEES	c 5 000,00	d 10 000,00	
13	Subventions d'investissement	5 000,00	10 000,00	
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	
1323	Subv. non transf. Départements	5 000,00	10 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-102 000,00
Excédent de financement si positif	·
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19 (1) LIBELLE : MEDIATHEQUE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	78 764,96	a 0,00	147 000,00	b 147 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 902,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	2 902,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	75 862,96	0,00	147 000,00	147 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	35 563,61	0,00	145 000,00	145 000,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	931,26	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	27 003,53	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	12 138,41	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	226,15	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
1	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 90 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	90 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	20 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	30 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	40 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-57 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

# OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20 (1) LIBELLE : AMENAGEMENT D'UN JARDIN PUBLIC

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	13 018,04	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 018,04	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	2 888,82	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	10 129,22	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
1	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

# OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21 (1) LIBELLE : ENVIRONNEMENT

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	77 699,26	a 2 000,00	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	77 699,26	2 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	32 423,15	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	44 373,23	2 000,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	902,88	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 7 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	7 000,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	7 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-5 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

# OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22 (1) LIBELLE : CREATION D'UN ENTREPOT MINICIPAL

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	6 816,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 816,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	6 816,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 23 (1) LIBELLE : MAISON DES ASSOCIATIONS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	667 461,62	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	26 760,79	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 032,35	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	9 182,18	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	1 485,44	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	5 652,63	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 266,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	7 142,19	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	640 700,83	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	640 700,83	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	3,55
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

 $<sup>(5) \</sup> Lorsque \ l'opération \ d'équipement \ est \ présentée \ pour \ information, \ seules \ ces \ deux \ colonnes \ sont \ renseignées.$ 

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

# OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 24 (1) LIBELLE : ACHAT D'UN IMMEUBLE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	160 000,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
-	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

# OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 28 (1) LIBELLE : CONSTRUCTION CENTRE DE LOISIRS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	928 187,09	a 10 000,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	928 187,09	10 000,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	54 486,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	842 844,26	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	13 143,36	10 000,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	4 092,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	13 621,47	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
Т	OTAL RECETTES AFFECTEES	c 242 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	242 000,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	220 000,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	7 000,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	15 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
16871	Dette - Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	232 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

# OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 29 (1) LIBELLE : AMENAGEMENT TERRAIN DE SPORT

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 811,02	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 811,02	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	1 811,02	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 30 (1) LIBELLE : SALLE DES FETES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	4 696,60	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 696,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	4 696,60	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
-	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

### OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 31 (1) LIBELLE : AMENAGEMENT CENTRE BOURG

### Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 30 000,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-30 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3	

### OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 32 (1) LIBELLE : REAMENAGEMENT DE LA POSTE

### Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	98 288,16	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	98 288,16	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	98 288,16	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
Т	OTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
16873	Dettes - Départements	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 35 (1) LIBELLE : SALLE POLYVALENTE

### Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	3 202,89	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 202,89	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	1 490,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	1 712,67	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	N
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

### A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la		•	Montant des remboursements N-1	boursements N-1	
Nature	décision de	Montant maximum autorisé	Montant des tirages N-1			Encours restant dû an 04/04/N
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	réaliser la ligne	au 01/01/N		Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
	de trésorerie (2)					
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

<sup>(1)</sup> Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

<sup>(3)</sup> Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesqueis les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesqueis les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	<u>N</u>
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

# A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts et	dettes à l'or	Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
			400					Taux initial	nitial		oi:yo		Possibilité	ýtě
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					00'0									
164 Emprunts auprès des					1 320 000,00									
établissements financiers (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)					1 320 000,00									
00000555719	Société CREDIT AGRICOLE	17/10/2017	05/12/2018	05/12/2019	300 000,00	ш		1,320	1,321		٧	X Echéance		A-1
	L	0000	000			ı		1	1			constante		
6948718	Etablissement CAISSE EPARGNE MIDI PYRENEES	26/04/2006	20/02/2006	20/08/2006	400 000,00	L		3,700	3,701		∢	x Ecneance constante		<u>-</u>
7792160	Etablissement CAISSE	14/10/2010	15/10/2010	15/02/2011	70 000,00	ш		3,200	3,200		∢	O		A-1
	EPARGNE MIDI PYRENEES	0.000		00000		ı		0				(		,
//92249	Etablissement CAISSE EPARGNE MIDI PYRENEES	14/10/2010	0102/01/61	15/02/2011	00,000 001	L		3,200	3,200		∢	ن د		
MON534974EUR	SA LA BANQUE POSTALE	30/11/2020	15/12/2020	01/04/2021	300 000,00	ш		0,520	0,523		-	X Echéance		A-1
T1M7TI 019DB	Société CREDIT AGRICOI E	14/09/2012	05/12/2012	15/01/2013	150 000 00	ц		7 850	856		4	constante X Echásance		7-7
								2	200,		ĭ	constante		
1643 Emprunts en devises (total)					00'0									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					00'0									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					00'0									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					00'0									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					00'0									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					00'0									

					Emprunts et	t dettes à l'or	Emprunts et dettes à l'origine du contrat	t Taux initial	nitial				Possibilité	;
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor-tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					00'0									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					00'0									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					30 000,00									
1681 Autres emprunts (total)					00'0									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					30 000,00									
20196254238	Etablissement CAF HAUTE GARONNE	17/12/2019	10/03/2020	01/06/2020	30 000,00	ш		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
Total général					1 350 000,00									

<sup>(1)</sup> Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

<sup>(2)</sup> Nominal : montant emprunté à l'origine.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

<sup>(5)</sup> Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

<sup>(6)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

<sup>(7)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

<sup>(8)</sup> Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

, ,	N N	E DETTE A2.2
	IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE D

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature		Capital restant dû au ré 01/01/N a 0,00 0,00 828 431,77 828 326,38 125 211,72	Durée Type de (en taux années) (12)		Taux d'intérêt  Naux d'intérêt  Aux d'intérêt  Aux d'intérêt  Aux d'intérêt  Aux d'intérêt	Niveau		Annuité de l'exercice		
Nature         Couverture 2 contrat)         Couverture 2 contrat)         Couverture 3 couverture 4 d'emprunt après couverture 4 d'emprunt après couverture (10)         Couverture 4 d'emprunt après couverture (11)         Couverture 4 d'emprunt après des couverture (10)         Couverture (11)         Couverture (11)         Couverture (11)         Couverture 6 couverture 6 couverture (11)         Couverture 6 couverture 6 couverture (11)         Couverture 6 couverture 7 couverture 6 couverture 6 couverture 6 couverture 6 couverture 6 couverture 7 couverture 6 couverture 7 couverture 6 couverture 7 couver						liveau				
runts obligataires (Total)         0,00           ments financiers (Total)         0,00           prunts en euros (total)         0,00           5719         0,00           374EUR         0,00           prunts en devises (total)         0,00           oprunts assortis d'une option de ligne de trésorerie (total) (9)         0,00           ilgne de trésorerie (total) (9)         0,00           its et cautionnements reçus         0,00           runts et dettes assortis de resorris de se particulières (Total)         0,00           runts et dettes assortis de cuntionnements reçus         0,00           runts et dettes assortis de cuntionnements reçus         0,00           runts et dettes assortis de cuntionnements reçus         0,00	14 A A 4	828 431,77 828 431,77 263 326,38 125 211,72			Index (13)	d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
runts auprès des ments financiers (Total)         0,00           orunts en euros (total)         0,00           5719         0,00           74 EUR         0,00           19PR         0,00           prunts en devises (total)         0,00           pprunts assortis d'une option de ligne de trésorerie (total) (9)         0,00           tas et cautionnements reçus         0,00           nunts et dettes assortis de resormis de consolidées du Trésor (total)         0,00           nces consolidées du Trésor (total)         0,00           prunts sur comples spéciaux         0,00           les bour METP et PPP (total)         0,00	F F F F	828 431,77 828 431,77 263 326,38 125 211,72					00'0	00'0	00'0	0,00
2719   0,00	14 A A 4	263 326,38					78 010,29	15 179,15	00'00	3 250,48
7719  77EUR  19PR  19PR  19PR  1000	A-1 A-1	263 326,38					78 010,29	15 179,15	00'0	3 250,48
74EUR 19PR 74EUR 19PR 74EUR 19PR 74EUR 19PR 74EUR 19PR 74EUR 19PR 75PR 75PR 75PR 75PR 75PR 75PR 75PR 75	A-1	125 211,72	12,92 F	ш		1,321	18 700,67	3 475,91	00'0	233,21
19PR  19PR  19PR  19PR  19PR  19PR  19 PR  1	A-1	00 000 00		ш		3,701	23 256,49	4 632,83	00'0	1 372,71
9 4974EUR  L019PR  mprunts en devises (total)  mprunts assortis d'une option de  ligne de trésorerie (total) (9)  pôts et cautionnements reçus  pots et cautionnements reçus  pots et dettes assortis de  nprunts et dettes assortis de  mprunts et dettes assortis de  no,00  mprunts sur comples spéciaux  no,00  mprunts sur comples spéciaux  no,00  mprunts sur comples spéciaux  no,000	Δ_1	06,666.62		ш		3,200	4 666,67	746,67	00,00	524,32
LO19PR         0,00           LO19PR         0,00           Imprunts en devises (total)         0,00           Imprunts assortis d'une option de présorerie (total) (9)         0,00           pôts et cautionnements reçus         0,00           ons particulières (Total)         0,00           vances consolidées du Trèsor (total)         0,00           mprunts sur comples spéciaux         0,00           ettes pour METP et PPP (total)         0,00		33 333,30		ш		3,200	6 666,67	1 066,67	00,0	749,03
mprunts en devises (total)  Emprunts assortis d'une option de poès et cautionnements reçus  poès et cautionnements reçus  prunts et dettes assortis de ons particulières (Total)  wances consolidées du Trésor (total)  mprunts sur comples spéciaux  0,00  mprunts sur comples spéciaux  0,00	A-1	300 000,00	15,00	ш ш		0,523	14 451,11	1 220,56	00,00	371,21
ur ligne de trésorerie (total) (9)  pôts et cautionnements reçus  prunts et dettes assortis de ons particulières (Total)  mprunts sur comptes spéciaux  ettes pour METP et PPP (total)		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
pôts et cautionnements reçus prunts et dettes assortis de ons particulières (Total) vances consolidées du Trésor (total) mprunts sur comptes spéciaux ettes pour METP et PPP (total)		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
sor (total) siaux idux		00'0					00'0	00'0	0,00	00'0
Avances consolidées du Trésor (total)  Emprunts sur comptes spéciaux  Dettes pour METP et PPP (total)		0,00					0,00	00'0	0,00	00'0
Emprunts sur comptes spéciaux Dettes pour METP et PPP (total)		00'0					00'0	0,00	00'0	00'0
		00'0					00'0	00'0	00'00	00'0
		00'0					00'0	00'00	00'0	00'0
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs 0,00 (total)		00'00					00'0	00'0	00'00	00'0
1678 Autres emprunts et dettes (total) 0,00		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
168 Emprunts et dettes assimilés (Total) 0,00		25 000,00					5 000,00	00'0	00'0	00'0
1681 Autres emprunts (total) 0,00		0,00					00'0	00'0	0,00	00'0

					Eı	nprunts et	Emprunts et dettes au 01/01/N					
							Taux d'intérêt		,	Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Interêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		00'0		00'0					00,00	00'0	0,00	00'0
1687 Autres dettes (total)		0,00		25 000,00					2 000,000	00'0	00'0	00'0
20196254238		00'0	A-1	25 000,00	4,42	ь		0,000	5 000,000	00'0	00'0	00,00
Total général		0,00		853 431,77					83 010,29	15 179,15	00'0	3 250,48

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F. fike : V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux variable si la compani

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

		<u>&gt;</u>	- ANNEXES				<u>&gt;</u>
ELEMENTS D	U BILAN – E	TAT DE LA DETTE	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	LA REPARTITION	DE L'ENCOURS		A2.4
		A2.4 – TYPOLC	A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	TITION DE L'ENCO	URS (1)		
	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure					euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	00'0	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple platonne ( <i>cap</i> ) ou encadré ( <i>tunnel</i> )	Montant en euros	853 431,77	00'0	00'0	0,00	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	00'0	0,00	0,00	
	Montant en euros	00'0	0,00	00'0	0,00	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	00'0	00'0	0,00	0,00	
	Montant en euros	00'0	00'00	00'0	0,00	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(D) Multiplicateur jusqu'a 5 ; multiplicateur jusqu'a 5 ; capé	% de l'encours	0,00	00'0	00'0	00'0	0,00	
	Montant en euros	00'0	0,00	00'0	00'00	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	00'0	00'0	00'0	0,00	
	Montant en euros	00'0	00'00	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						00'0
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

### **DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S = A + B	83 211,58	I 83 211,58
16 Empr	unts et dettes assimilées (A)	83 211,58	83 211,58
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	78 211,58	78 211,58
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	5 000,00	5 000,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	83 211,58	566 000,00	0,00	649 211,58

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<sup>(4)</sup> Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

### **RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	182 000,00	182 000,00
Ressource	es propres externes de l'année (a)	177 000,00	177 000,00
10222	FCTVA	157 000,00	157 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	20 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressource	es propres internes de l'année (b) (3)	5 000,00	5 000,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	5 000,00	5 000,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	182 000,00	303 000,00	405 784,23	259 727,35	1 150 511,58

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	649 211,58
Ressources propres disponibles	IV	1 150 511,58
Solde	V = IV – II (6)	501 300,00

 $<sup>\</sup>textbf{(1) Les comptes 15, } 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 \text{ et } 59 \text{ sont } \grave{a} \text{ } \texttt{d\acute{e}tailler} \text{ } \texttt{conform\acute{e}ment au plan de comptes.}$ 

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(4)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<sup>(5)</sup> Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<sup>(6)</sup> Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	<u>\</u>
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

CT	
Š	
$\kappa$	
v	
Ç	
_	
=	
O	
$\overline{}$	
$\overline{}$	
$\overline{}$	
5711	
3	
:	
_	
ب	
a	
ဖ	
స	
211-3	
$\overline{}$	
$\overline{}$	
N	
L. 5	
_	
9	•
2	
9	
$\overline{}$	
2313	
=	
3	
11	
:	
_	
:	
て	
ត	
J	•
$\vdash$	
-	
_	
Щ	
>	
而	
끷	
Ŋ	
ഗ	
$\overline{}$	
ᆿ	
ш	
⋖	
$\vdash$	
in	
_	
Ľ	
_	
ب	
0	
ш	
Z	
=	
$\equiv$	
2	
5	
$\overline{}$	
Ų	
ပ	
_	
⋖	
_	
-	
œ	
A	
PAR	
PAR	
S PAR	
IIS PAR	
ITIS PAR	
NTIS PAR	
ANTIS PAR	
ANT	
ARANTIS PAR	
ARANT	
ANT	
ARANT	
<b>UNTS GARANT</b>	
ARANT	
PRUNTS GARANT	
PRUNTS GARANT	
MPRUNTS GARANT	
PRUNTS GARANT	
<b>EMPRUNTS GARANT</b>	
S EMPRUNTS GARANT	
ES EMPRUNTS GARANT	
S EMPRUNTS GARANT	
DES EMPRUNTS GARANT	
ES EMPRUNTS GARANT	
AT DES EMPRUNTS GARANT	
DES EMPRUNTS GARANT	
AT DES EMPRUNTS GARANT	
ETAT DES EMPRUNTS GARANT	
AT DES EMPRUNTS GARANT	
- ETAT DES EMPRUNTS GARANT	
- ETAT DES EMPRUNTS GARANT	
- ETAT DES EMPRUNTS GARANT	
- ETAT DES EMPRUNTS GARANT	
8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANT	
- 8015 - ETAT DES EMPRUNTS GARANT	
- 8015 - ETAT DES EMPRUNTS GARANT	
- 8015 - ETAT DES EMPRUNTS GARANT	
31,1 - 8015 - ETAT DES EMPRUNTS GARANT	
- 8015 - ETAT DES EMPRUNTS GARANT	
31,1 - 8015 - ETAT DES EMPRUNTS GARANT	

				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	1		֓֟֝֟֝֟֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֟֟֓֓֓֓֓֓֓֓֓֟֟			2   2			S	5	2	
	Ar	Année de						Périodi-			Tolk	Taux à la date de vote		Indices	Annuité garan	Annuité garantie au courc de
Désignation du	d'amort l'em	d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt	Organisme	Montant	Capital restant	Durée	cité des rem-	Taux	Taux initial	du b	du budget (6)	Catégorie		Pindie galan	l'exercice
bénéficiaire	Année	Profil	garanti	preteur ou cher de file	MOTTABLE	dû au 01/01/N		bour- sements (2)	Taux Index (3) (4)	ex Taux ) actua- riel (5)	Taux In	Index Niveau (4) de taux	1	pouvant modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00									00'0	00'0
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	00'0									00'0	00'0
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					1 065 347,72	1 065 347,72									0,00	0,00
MESOLIA HABITAT	2015	X Echéance constante	PLAI 01 PRET LOCATIF AIDE INTEGRATION MESOLIA	Etablissement CAISSE DEP ET CONSIGNATIONS	55 992,27	55 992,27	36,75	Ą	ш	30,000	ш	0,000			0,00	00'0
MESOLIA HABITAT	2015	X Echéance constante	PLAI 01 PRET LOCATIF AIDE INTEGRATION	Etablissement CAISSE DEP ET CONSIGNATIONS	30 984,03	30 984,03	29,75	∢	ш	30,000	ш	0,000			0,00	0,00
MESOLIA HABITAT	2015	X Echéance constante	PLUS 01 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	Etablissement CAISSE DEP ET CONSIGNATIONS	248 722,84	248 722,84	29,75	∢	ц	30,000	ш	0,000	•		0,00	0,00
MESOLIA HABITAT	2015	X Echéance constante	PLUS 01 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	Etablissement CAISSE DEP ET CONSIGNATIONS	141 470,89	141 470,89	39,75	∢	ш	30,000	ш	0,000	,		00'0	00'0
MESOLIA HABITAT	2015	X Echéance constante	PTHPE 01 THPE REVISABLE LA PREFINANCEMENT	Etablissement CAISSE DEP ET CONSIGNATIONS	44 016,35	44 016,35	28,75	∢	ш	30,000	ш	000'0	-		0,00	0,00

Désignation du	Ar mobilise d'amort l'err	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt	Organisme	M ci si	Capital restant	Durée	Périodi- cité des rem-	Tau	Taux initial		aux à la c du buc	Taux à la date de vote du budget (6)	Catégorie	Indices ou devises	Annuité garan l'exe	Annuité garantie au cours de l'exercice
bénéficiaire	Année	Profil	garanti	de file	WOLFAIL I	dû au 01/01/N	duelle	bour- sements (2)	Taux In (3)	Taux Index Taux (3) (4) actua-	Taux Tacaa- (	Taux Index (3) (4)	ex Niveau ) de taux	(2)	pouvant modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
PROMOLOGIS	2007	X Echéance GLUSI 01 constante PROMOL	GLUSI 01 PROMOLOGIS	Etablissement CAISSE DEP ET CONSIGNATIONS	441 118,34	441 118,34	27,25	V V	ш	30	30,000	ш	0,000	7		00'0	00'0
PROMOLOGIS	2020	X Echéance constante	GPLAR 02 GLOB PRETS LOC PROMOLOGIS	Etablissement CAISSE DEP ET CONSIGNATIONS	103 043,00	103 043,00	9,75	¥.	ш	30	30,000	ш	0,000	7		00'0	0,00
TOTAL GENERAL					1 065 347,72	1 065 347,72										00'0	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

aux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

### B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	А	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 735 000,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1 1/11	0.00
Tart des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en 70 (5)	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	0,00

<sup>(1)</sup> Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

<sup>(2)</sup> Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

<sup>(3)</sup> Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

### **B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
		INVE	STISSEMENT		,
		FONC	TIONINGNENT		
		FUNC	TIONNEMENT		

<sup>(1)</sup> Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

 <sup>(2)</sup> Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

|--|

### C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

	(a) origoont to			3	HOLLL		OIC ICELL
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (Z)	EINIF	LOIS BUDGE I AIRES	(c)		BUDGETAIRES EN ETPT (4)	EMPLOIS PT (4)
		EMPLOIS	EMPLOIS	TOTAL	AGENTS	AGENTS	TOTAL
		TEMPS	TEMPS NON		III OLAIRES	TITULAIRES	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur général des services		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur général adjoint des services		00,0	00,0	00,00	00,0	00,00	00,00
Directeur général des services techniques		00'0	0,00	00,0	00,00	00,0	00,00
FILIPPE ADMINISTRATIVE (h)		0,00	00.0	0,00	4 00	000	0,00
(2)		90,4	20,0	00,4	00'f	00,0	90'f
Adjoint administratif principal de Zeme classe   ^#£obé principal	<u>ک</u> <	2,00	00,00	2,00	2,00	00,00	2,00
Auache principal Rédacteur principal de 1ère classe	Α Ω	00,1	00.00	00,1	00,	00.0	8, 6
FILIERE TECHNIQUE (c)		8,00	2,00	10,00	00'6	00'0	9,00
Adjoint technique	0	00'9	2,00	8,00	7,00	00,00	7,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	S	2,00	00'0	2,00	2,00	00,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	1,00	2,00	2,00	00'0	2,00
ATSEM principal de 1ère classe	S	1,00	00'0	1,00	1,00	00'0	1,00
ATSEM principal de 2ème classe	O	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	00'0	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE SPORTIVE (g)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE CULTURELLE (h)		00'0	2,00	2,00	2,00	00'0	2,00
Adjoint du Patrimoine	С	00'0	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	00'0	2,00	2,00	00'0	2,00
Adjoint d'animation	၁	3,00	00'0	3,00	3,00	00'0	3,00
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	0 1	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal de Zeme classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	00'0	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0
TOTAL GENERAL $(b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)$		18,00	2,00	23,00	22,00	00'0	22,00

<sup>(1)</sup> Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filère d'origine.

<sup>(2)</sup> Catégories : A, B ou C.

<sup>(3)</sup> Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés par l'assemblée délibérante. (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

### ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 0.8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0.8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0.8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0.8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0.8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0.8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0.8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0.8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0.8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0.8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0.8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0.8 ETPT ; un agent à 10 % ETPT ; un

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	2
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

### C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

				()		
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REN	REMUNERATION (3)	CON	CONTRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				00'0		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				00'0		
Adjoint d'animation	С	ANIM		00'0	0,00   A accroisst d'act	CDD
TOTAL GENERAL				00'0		

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
- (2) SECTEUR ADM : Administratif.

  TEGH : Technique.
  URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).
  S. Social.
  MX : Médico-social.
  MT : Médico-technique.
  SP : Sportif.
  CULT : Culturel
  CULT : Culturel
  MM : Animation.
  PM : Police.
  OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

- (4) CONTRAT: Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée):
  3-a article 3, le re filinéa : accroissement deproprier d'activité.
  3-a article 3, le re filinéa : accroissement desponsante d'activité.
  3-a article 3, Le mainea : accroissement saisonnier d'activité.
  3-a: article 3, Le mainea : accroissement saisonnier d'activité.
  3-a: article 3, Le mainea : accroissement saisonnier d'activité.
  3-a: article 3, Le mainea : accroissement saisonnier d'activité.
  3-a: article 3, Le mainea : accroissement saisonnier d'activité.
  3-a: article 3, Le maplois de mainea susceptibles d'assurer les fonctions le justifient.
  3-a: applois de maplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions de l'activité ou à l'établissement se de moirs de l'ord babitants et des groupements composes de communes de moirs de 1000 habitants et des groupements composes de communes de moirs de 1000 habitants et des groupements de moirs de 2 000 habitants et des groupements de moirs de 2 000 habitants et des groupements de moirs de 2 000 habitants et des groupements de moirs de 2 000 habitants et des groupements de moirs de 2 000 habitants et des groupements de moirs de 2 000 habitants et des groupements de moirs de 2 000 habitants et des groupements de moirs de 2 000 habitants et des groupements de moirs de 2 000 habitants et des groupements de moirs de 2 000 habitants et des groupements de moirs de 2 000 habitants et des groupements de moirs de 2 000 habitants et des groupements de moirs de 2 000 habitants et des groupements de moirs de 2 000 habitants et des groupements de moirs de 2 000 habitants et des groupements de capiera de la loi n° 2012-347; contrat de une de groupes d'elles.

  47. article 110 calaborateurs de groupes d'elles.

  A raintre en mainea de groupes d'elles.
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des artides 3, 110 et 110-1
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

### C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne (SDEHG)		SFP	12 305,29
Syndicat Intercommunal des Transports (SITPRT)		SFP	40 036,00
Haute-Garonne Environnement (HGE)		SFP	122,60
Autres organismes de regroupement			
Piscine de l'Union		SFP	2 688,00

<sup>(1)</sup> Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

### D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	2 694 000,00	2,79	37,78	137,91	1 017 793,00	144,54
TFPNB	12 500,00	19,05	140,70	0,00	17 588,00	19,05
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	2 706 500,00	-61,73			1 035 381,00	0,04

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 19 Nombre de membres présents : 16 Nombre de suffrages exprimés : 17

VOTES:
Pour: 16
Contre: 1
Abstentions: 2

Date de convocation: 09/04/2021

Présenté par Le LE MAIRE (1), A Saint-Geniès-Bellevue, le 14/04/2021 Le LE MAIRE,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire A Saint-Geniès-Bellevue, le 14/04/2021 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ARTIGUE Pierre	
AUXIETRE Mathieu	
BAYLAC Annette	
BOTANCH Catherine	
CLAEYS Catherine	
DE LASSUS SAINT GENIES Charles	
DUMORA Anne-Marie	
GAILLARD Marie-Blandine	
HANNON Gilles	
LAY Sophie	
MARTIN Corinne	
MAURICE Fabienne	
MORILLON Henri-Jacques	
OTAL Patrick	
PEDRONO Yann	
PERTUISET Sophie	
PEYRUCAIN Eric	
ROUCH Jean-Louis	
TOMAS Christiane	

Certifié exécutoire par Le LE MAIRE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 19/04/2021, et de la publication le A Saint-Geniès-Bellevue, le 14/04/2021

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.